



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES



Séance des 23 juin 2025

Dossier : 2025-CN400

Résumé des décisions prises

Personnes présentes le 23 juin 2025

Le président Christian PALY

Nathalie CAUMETTE, Patricia GABORIEAU

Jean-Philippe ARCHAMBAUD, Jean-Marie BABONNEAU, Jean-Marie BARILLERE, Jérôme BAUER, Eric BILLHOUET, Jean-Louis BLANC, Nicolas CARREAU, Jean-Benoît CAVALIER, Michel CHAPOUTIER, Eric CHADOURNE, Franck CROUZET, Paul DABADIE, Jérôme DESPEY, Etienne-Arnaud DOPFF, Jean-Paul DURUP, François FAGET, Joël FORGEAU, Damien GACHOT, Gilles GRANIER, Bernard MACABIAU, Etienne MAFFRE, Vincent MALHERBE, Jean-Philippe MARI,

Camille MASSON, Thierry MICHAUD, Samuel MONTGERMONT, Florent MORILLON, Didier PAURIOL, Maxime TOUBART, Bruno VERRET

Assistaient également aux travaux du Comité

Benoit BOUR représentant le commissaire du Gouvernement

Marie MAUDHUY, Noura MEBTOUCHE de la DGPE

Arnaud FAUGAS de la DGCCRF

Nadine BABONNEAU de la DGDDI

Agents INAO

Carole LY, Caroline BLOT, Emilie COLOMBO, Nathalie COUDRET

Gilles FLUTET, Philippe HEDDEBAUT, Eric VINCENT

Invités

Nicolas OZANAM, Christophe RIOU

Membres excusées

DULONG Sylvie

ANGELRAS Bernard, SCHYLER Yann, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Emmanuel CAZES

Membres absents :

Mélanie BOISSIER, Cécile CLAVEIROLLE, Caroline TECHENEY

Gérard BANCILLON, Fabien BRANCHU, Daniel BULLIAT, Philippe COSTE, François Régis DE FOUGEROUX, Vincent FABRE, Erwan FAIVELEY, Bernard FARGES, Thierry LABORIE, Eric PASTORINO, Cyril PAYON, Philippe PELLATON, Jean-Marc POIGT, Marc SASSIER

Sarah LELEUP pour H2COM

| | |
|-------------------|---|
| 2025-CN401 | <p>AOP « Chablis » - Aire géographique - Rapport de la commission d'enquête - Bilan de la consultation publique - Délimitation définitive - Opportunité de lancement de la Procédure Nationale d'opposition – Vote</p> <p>Le Comité national a pris connaissance du rapport des experts et du rapport de la commission d'enquête, ainsi que de l'avis favorable de l'ODG.</p> <p>Les services ont présenté les résultats du travail des experts et le traitement des réclamations. Par rapport à l'aire initiale, 14 communes sont proposées en plus pour la zone d'élaboration.</p> |
|-------------------|---|

| | |
|--|--|
| | <p>Les services ont attiré l'attention du comité national sur le fait, après analyse du service juridique, qu'il était opportun de transformer cette zone d'élaboration, délimitée par les experts, en API. En effet, le Conseil d'Etat a rappelé que pour déterminer une aire géographique, il était nécessaire « <i>de se fonder à la fois sur des facteurs naturels et des facteurs humains façonnant la qualité ou les caractères propres du produit désigné par l'appellation d'origine</i> ». Or, pour Chablis, la zone d'élaboration repose exclusivement sur des usages. La transformation de la zone d'élaboration en API permettrait de répondre à l'arrêt du conseil d'Etat sur la notion de « critères objectifs et rationnels » pour justifier une API.</p> <p>De fait, la zone de production délimitée par les experts deviendrait l'aire géographique (17 communes) et la zone d'élaboration délimitée par les experts sur la base des principes et des critères de délimitation approuvés par le comité national du 17 avril 2025 deviendrait l'API (358 communes).</p> <p>Le Président de la commission d'enquête a souhaité remercier l'ensemble des acteurs de ce dossier et particulièrement les experts et les services locaux de l'INAO pour avoir traité ce dossier dans des délais très contraints. Il considère ce dossier comme important car pourrait faire jurisprudence.</p> <p>Au terme des échanges, le Comité national a approuvé le projet définitif de tracé de la délimitation de l'aire géographique découlant de l'application des critères (23 votes favorables, 6 abstentions et 1 contre). Le comité a approuvé également la proposition des services de l'INAO de transformer la zone d'élaboration en API (24 votes favorables, 6 abstentions et 0 contre). Il a ensuite voté favorablement au lancement de la PNO pour le CdC intégrant l'API et a approuvé le projet de cahier des charges modifié sous réserve d'absence d'opposition lors de la procédure nationale d'opposition ainsi que la clôture la mission de la commission d'enquête (24 votes favorables, 5 abstentions et 1 contre), (23 votes favorables, 6 abstentions et 1 contre) et des experts (29 votes favorables, 1 abstention et 0 contre).</p> |
|--|--|